



ASSOCIATION GÉNÉRALE DES FAMILLES DE TAVERNY

Siège social : Mairie de Taverny- 2, place Charles-de-Gaulle - BP 90002 -

95155 TAVERNY Cedex

☎ 06 45 90 53 13

✉ agft95150@gmail.com

Fiche d'inscription Gymnastique / Pilates / Gym aquatique

Année 2025/2026

Renouvellement OUI NON

Date d'inscription :/...../.....

Nom :

Nom de naissance :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Lieu de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Adresse mail :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom

Téléphone :

Cotisation annuelle à l'AGFT : 18€ par famille PAYE OUI NON

Durée des cours : 1h00	Lundi 10h00	Lundi 11h00	Mardi 10h30	Jeudi 11h15	Vendredi 11h	Tarifs	Payé
Gymnastique Volontaire 1* 1 h/semaine (lundi ou jeudi)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		50€	
Gymnastique volontaire 2* 2 h/semaine (lundi et jeudi)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		100€	
Nouveau : Pilates 1 h/semaine*			<input type="checkbox"/>			100€	
Gymnastique aquatique (1) *					<input type="checkbox"/>	82€	
Licence pour activités sportives obligatoire sauf (2)						29€	
*Cocher la ou les cases correspondantes						TOTAL	
DEBUT DES COURS	15/09	15/09	16/09	18/09	19/09		

- (1) **L'accès au cours de gymnastique aquatique est soumis à l'inscription obligatoire à un cours de gymnastique volontaire ou à un cours de Pilates.** Pour des raisons de sécurité, le nombre de places à l'aquagym est limité.
- (2) Si vous avez une licence GV dans une autre association, vous devez joindre impérativement un justificatif pour être dispensé du paiement. Cette licence est obligatoire, elle constitue votre assurance pour les activités sportives.

ATTENTION

L'inscription ne pourra être validée qu'avec le dossier complet soit :

- Le bulletin d'adhésion + la feuille d'inscription gym dûment complétés et signés
- Le règlement de la cotisation annuelle + le règlement des activités par chèques **à l'ordre de l'AGFT** (La cotisation doit être réglée séparément des activités+licence qui peuvent être payées en trois fois)
- **Un certificat médical OBLIGATOIRE postérieur au 30 juin 2025.**

Signature de l'adhérent

Merci d'envoyer votre dossier complet à l'adresse de l'association en tête de ce document ou bien de le déposer dans notre boîte aux lettres AGFT située dans le hall de la Mairie de Taverny.

Vous pouvez également le transmettre à Mme TOUSSAY Lysiane

La Villa Roma – 45 Chaussée Jules César - 95130 FRANCONVILLE